

Civilité ☐ Madame ☐ Monsieur	
NOM	PRÉNOM
Né(e) le :	Profession :
Adresse	
Code Postal	Commune
Email	Tél (fixe et portable)

Conjoint	Nom		Prénom
Né(e) le			Profession
Etat civil	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf(ve)
Pacsé(e)	Concubin(e)	Monoparental(e)	Célibataire

ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

Prénom et Nom	Date de naissance ou Année de naissance

À _____ le _____ 20 ____

J'accepte que l'association m'informe par mail de ses activités

OUI ☐ NON ☐

Signature de l'adhérent

La cotisation de 10€ par famille peu être réglée soit par

- chèque bancaire joint
- CB sur le site : bit.ly/3IomDLn

En application de l'Article 27 de la Loi du 6 Janvier 1978, les informations ci-dessus ont un caractère obligatoire pour l'établissement de la liste électorale de notre association familiale, liste destinée à vous représenter au sein de l'UDAF et de l'UNAF. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du **droit d'accès et de rectification** auprès de l'Association à laquelle vous adhérez.

Toutes ces informations ont un caractère strictement confidentiel et ne feront l'objet d'une quelconque cession à un autre organisme, à une administration ou encore à une entreprise à des fins commerciales.

AVEC CE BULLETIN, JE NE SUIS PAS FICHÉ(E)

Votre association et l'UDAF s'engagent par une charte de déontologie et la signature d'un **accord de confidentialité**. Aucun nom n'est transmis à des tiers, même à l'UNAF.

L'UDAF utilise vos données afin de comptabiliser le nombre de familles adhérentes, de dégager les suffrages familiaux de l'association à laquelle vous adhérez, sans jamais vous ficher.

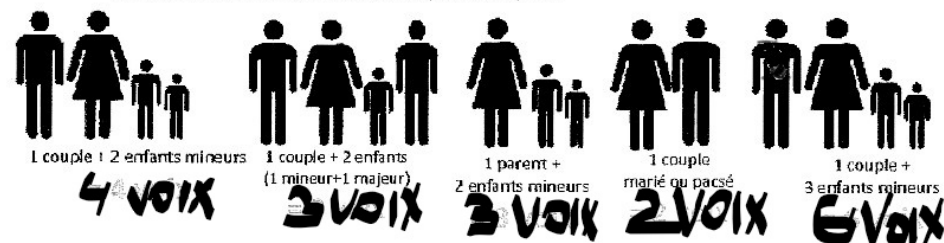
L'ensemble du dispositif a été **validé par la CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour encadrer strictement cet usage.

Elle a également autorisé la possibilité pour l'UDAF d'adresser de la documentation sur ses activités (exemple : plaquette de l'UDAF) à vos adhérents, sous réserve de l'accord de votre association et de vous-même (question sous la signature).

Aucune autre exploitation, aucune cession, aucun autre traitement de ces listes n'est possible.

Qu'est ce que l'adhésion familiale ?

La **composition** de chaque famille adhérente apporte des **suffrages** (= voix) à votre association au sein de l'UDAF et à l'UDAF au sein de l'UNAF, conformément à l'article L211-9 du code de l'action sociale et des familles. Quelques exemples :



Quel est l'intérêt du vote familial ?

Il permet à votre association de peser, au sein de l'Assemblée générale de l'UDAF, à hauteur du total de ses suffrages familiaux. Il est la base du système démocratique du **mouvement familial**, qui donne aux adhérents le **poids électoral** correspondant à la composition de leur famille.

